



MINISTÈRE  
DES ARMÉES

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR



Le secrétaire général

N° 430 \* 25-07-2018  
ARM/CAB/CSRM

**NOTE**

à l'attention de  
**destinataires *in fine***

**OBJET** : Communication liée à la journée nationale du réserviste 2018.

**REFERENCE** : Note n°347/DEF/CAB/CSRM du 28 juin 2018.

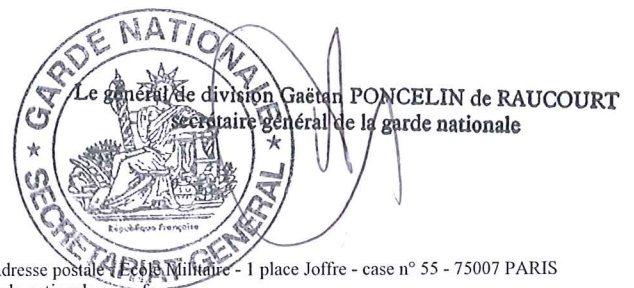
**ANNEXES** : 1/ Directive de communication.  
2/ Plan de communication prévisionnel.

L'édition 2018 de la journée nationale du réserviste (JNR) se déroulera sur tout le territoire national du 13 octobre, date d'anniversaire de la création de la garde nationale, au 11 novembre 2018 autour du thème **1918 - 2018 : Les réservistes au service de la France**. L'objectif de cette journée est de favoriser les rencontres entre les réservistes de la garde nationale, les réservistes citoyens de défense et de sécurité et le grand public afin de développer la notoriété de cet engagement, obtenir l'adhésion des employeurs et appuyer le recrutement.

Réalisée autour d'activités fédératrices, la communication d'accompagnement relative au thème retenu doit permettre de sensibiliser le public cible et les partenaires, sur l'existence de la garde nationale qui depuis le 13 octobre 2016 rassemble tous les réservistes opérationnels des armées et formations rattachés relevant du ministère des Armées, les réservistes opérationnels de la gendarmerie et les réservistes civils de la police nationale relevant du ministère de l'Intérieur qui concourent, le cas échéant par la force des armes, à la défense de la patrie et à la sécurité de la population et du territoire en renforçant les forces de sécurité intérieures et les armées. La garde nationale est une réponse concrète au désir d'engagement des Français.

La réserve citoyenne de défense et de sécurité constituée de volontaires agréés en raison de leurs compétences, de leur expérience et de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale, n'ayant pas vocation à porter les armes, ne fait pas partie de la garde nationale mais constitue aussi une possibilité d'engagement pour les français.

Afin d'assurer la cohérence de la communication qui accompagne les activités planifiées sur tout le territoire national, la présente note fixe le cadre général des actions de communication menées par les organisateurs dans une directive figurant en annexe 1. Le détail des actions planifiées à ce jour dans le cadre de la communication menée au niveau national figure en annexe 2.



## DESTINATAIRES :

Pour action :

- ✉ Gouverneur militaire de Paris (GCA Bruno LERAY)
  - ✉ Direction du service national et de la jeunesse (GCA PONTIES)
  - ✉ Délégation interarmées aux réserves de l'Etat-major des armées (GBR LALUBIN)  
*(pour diffusion vers OGZDS et COMSUP et DMD)*
  - ✉ Commandement des réserves de la gendarmerie (GBR Anne FOUGERAT)  
*(pour diffusion vers CDT RG)*
  - ✉ Délégation aux réserves de la police nationale (CR Serge RIVAYRAND)
  - ✉ Délégation aux réserves de l'armée de Terre (GBR Yann POINCIGNON)
  - ✉ Délégation aux réserves de l'armée de l'air (GBA Guillaume LETALENET)
  - ✉ Délégation aux réserves de la marine nationale (CV Xavier ROYER DE VERICOURT)
  - ✉ Délégation aux réserves du service de santé des armées (MC Denis MORGAND)
  - ✉ Délégation aux réserves du service du commissariat des armées (CC1erCL Bruno REGNIER)
  - ✉ Délégation aux réserves du service des essences des armées (IC1erCL Luc MARGOTIN)
  - ✉ Délégation aux réserves de la direction générale de l'armement (IC1erCL Robert ZECCHINI)
  - ✉ Délégation aux réserves du service d'infrastructure de la Défense (Col Jackie-y MARIE)
  - ✉ Mission nationale pour la réserve civile (Nathalie CARLIER)
  - ✉ Direction du service d'informations du gouvernement (Virginie CHRISTNACHT)
  - ✉ Délégation à l'information et à la communication des Armées (Valérie LECASBLE)
  - ✉ Délégation à l'information et à la communication de l'Intérieur (David JULLIARD)
  - ✉ Service d'information et de relations publiques de la gendarmerie nationale (GDI GUIMBERT)
  - ✉ Service d'information et de relations publiques de l'armée de Terre (COL Benoît BRULON)
  - ✉ Service d'information et de relations publiques de l'armée de l'air (COL Cyrille DUVIVIER)
  - ✉ Service d'information et de relations publiques de la marine nationale (CV Bertrand DUMOULIN)
  - ✉ Bureau communication et information du service de santé des armées (MC Sandra REINENBERGH)
  - ✉ Bureau communication du service du commissariat des armées (Odile SCEMAMA)
  - ✉ Bureau communication du service des essences des armées (SLT Marjorie DIGOIS)
  - ✉ Direction de la communication de la direction générale de l'armement, (Aude LE DARS)
  - ✉ Service d'information et de la communication de la police nationale (CG Jérôme BONET)
  - ✉ Membres du comité de pilotage de la journée nationale du réserviste
- |  |   |
|--|---|
| <a href="mailto:georges.ascione@intradef.gouv.fr">georges.ascione@intradef.gouv.fr</a>                                     | <a href="mailto:pascal.flesselles@intradef.gouv.fr">pascal.flesselles@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:philippe.ballada@intradef.gouv.fr">philippe.ballada@intradef.gouv.fr</a>                                   | <a href="mailto:frkaplan@outlook.fr">frkaplan@outlook.fr</a>  |
| <a href="mailto:beatrice.bottineau@interieur.gouv.fr">beatrice.bottineau@interieur.gouv.fr</a>                             | <a href="mailto:didier.halter@intradef.gouv.fr">didier.halter@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:benoit.baudonniere@cabinet.defense.gouv.fr">benoit.baudonniere@cabinet.defense.gouv.fr</a>                 | <a href="mailto:patrick.hamon@intradef.gouv.fr">patrick.hamon@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:olivier.bereau@intradef.gouv.fr">olivier.bereau@intradef.gouv.fr</a>                                       | <a href="mailto:henrijosseran@yahoo.fr">henrijosseran@yahoo.fr</a>  |
| <a href="mailto:pierre-augustin.bourdette@intradef.gouv.fr">pierre-augustin.bourdette@intradef.gouv.fr</a>                 | <a href="mailto:bruno.herbere@intradef.gouv.fr">bruno.herbere@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:djibril.camara@intradef.gouv.fr">djibril.camara@intradef.gouv.fr</a>                                       | <a href="mailto:jacky.marie@neuf.fr">jacky.marie@neuf.fr</a>  |
| <a href="mailto:cicos-balard.cssi.fct@intradef.gouv.fr">cicos-balard.cssi.fct@intradef.gouv.fr</a>                         | <a href="mailto:jdumon@medef.fr">jdumon@medef.fr</a>  |
| <a href="mailto:patrick-c.cirion@intradef.gouv.fr">patrick-c.cirion@intradef.gouv.fr</a>                                   | <a href="mailto:jeanclaude.gin@gendarmerie.interieur.gouv.fr">jeanclaude.gin@gendarmerie.interieur.gouv.fr</a>                                    |
| <a href="mailto:philippe.cogan@intradef.gouv.fr">philippe.cogan@intradef.gouv.fr</a>                                       | <a href="mailto:yves.kovalevsky@intradef.gouv.fr">yves.kovalevsky@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:comsantearmees@gmail.com">comsantearmees@gmail.com</a>   | <a href="mailto:laurent.delaburgade@thalesgroup.com">laurent.delaburgade@thalesgroup.com</a>  |
| <a href="mailto:dominique.dapsence@intradef.gouv.fr">dominique.dapsence@intradef.gouv.fr</a>                               | <a href="mailto:jackie-y.marie@intradef.gouv.fr">jackie-y.marie@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:dcsea.resp-recrut-reserves.fct@intradef.gouv.fr">dcsea.resp-recrut-reserves.fct@intradef.gouv.fr</a>       | <a href="mailto:marie-helene.verdier@interieur.gouv.fr">marie-helene.verdier@interieur.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:didier.halter@gmail.com">didier.halter@gmail.com</a>   | <a href="mailto:marlene.loizon@interieur.gouv.fr">marlene.loizon@interieur.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:dominique.monguillon@gendarmerie.interieur.gouv.fr">dominique.monguillon@gendarmerie.interieur.gouv.fr</a> | <a href="mailto:jacques-olivier-a.mestre@intradef.gouv.fr">jacques-olivier-a.mestre@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:eric.barrault@education.gouv.fr">eric.barrault@education.gouv.fr</a>                                       | <a href="mailto:philasso93@laposte.net">philasso93@laposte.net</a>  |
| <a href="mailto:eric.taransaud@gmail.com">eric.taransaud@gmail.com</a>   | <a href="mailto:philipperibatto@yahoo.fr">philipperibatto@yahoo.fr</a>  |
| <a href="mailto:nadia.filhos@intradef.gouv.fr">nadia.filhos@intradef.gouv.fr</a>   | <a href="mailto:fabrice.pielucha@intradef.gouv.fr">fabrice.pielucha@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:serge.gall@interieur.gouv.fr">serge.gall@interieur.gouv.fr</a>   | <a href="mailto:bruno.regnier@intradef.gouv.fr">bruno.regnier@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:serge.rivayrand@interieur.gouv.fr">serge.rivayrand@interieur.gouv.fr</a>                                   | <a href="mailto:relations.ext.unor@orange.fr">relations.ext.unor@orange.fr</a>  |
| <a href="mailto:philippe.simonneau@intradef.gouv.fr">philippe.simonneau@intradef.gouv.fr</a>                               | <a href="mailto:angelique.rhamati@intradef.gouv.fr">angelique.rhamati@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:adeline.surzur@intradef.gouv.fr">adeline.surzur@intradef.gouv.fr</a>                                       | <a href="mailto:jean-jacques.l.riviere@intradef.gouv.fr">jean-jacques.l.riviere@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:anne.fougerat@gendarmerie.interieur.gouv.fr">anne.fougerat@gendarmerie.interieur.gouv.fr</a>               | <a href="mailto:sea.communication.fct@intradef.gouv.fr">sea.communication.fct@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:sylvain.beys@intradef.gouv.fr">sylvain.beys@intradef.gouv.fr</a>   | <a href="mailto:bruno.borri@intradef.gouv.fr">bruno.borri@intradef.gouv.fr</a> / <a href="mailto:bruno.borri@airbus.fr">bruno.borri@airbus.fr</a> |
| <a href="mailto:denys.colomb@intradef.gouv.fr">denys.colomb@intradef.gouv.fr</a>   | <a href="mailto:daniel.fintz@intradef.gouv.fr">daniel.fintz@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:renaud.delestoile@intradef.gouv.fr">renaud.delestoile@intradef.gouv.fr</a>                                 | <a href="mailto:yann.poincignon@intradef.gouv.fr">yann.poincignon@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:franck.rabeau@intradef.gouv.fr">franck.rabeau@intradef.gouv.fr</a>   | <a href="mailto:xavier.royer_de_vericourt@intradef.gouv.fr">xavier.royer_de_vericourt@intradef.gouv.fr</a>  |
| <a href="mailto:philippe.l.thierry@intradef.gouv.fr">philippe.l.thierry@intradef.gouv.fr</a>                               | <a href="mailto:frederique.ciulin-lahondes@interieur.gouv.fr">frederique.ciulin-lahondes@interieur.gouv.fr</a>                                    |
| <a href="mailto:guillaume.letalenet@intradef.gouv.fr">guillaume.letalenet@intradef.gouv.fr</a>                             | <a href="mailto:mariej.mistler@gmail.com">mariej.mistler@gmail.com</a>  |
| <a href="mailto:denis.morgand@intradef.gouv.fr">denis.morgand@intradef.gouv.fr</a>   | <a href="mailto:jean-yves.hochet@intradef.gouv.fr">jean-yves.hochet@intradef.gouv.fr</a>  |

Pour information :

- ↵ Ministère d'Etat, ministère de l'intérieur (Cabinet),
- ↵ Ministère des armées (Cabinet),
- ↵ Ministère de l'éducation nationale,
- ↵ Ministère de l'agriculture,
- ↵ Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
- ↵ Etat-major des armées,
- ↵ Délégation générale pour l'armement,
- ↵ Etat-major de l'armée de Terre,
- ↵ Etat-major de la marine nationale,
- ↵ Etat-major de l'armée de l'air,
- ↵ Direction générale de la gendarmerie nationale,
- ↵ Direction des ressources et compétences de la police nationale,
- ↵ Direction centrale du service de santé des armées,
- ↵ Direction centrale du service des essences des armées,
- ↵ Direction centrale du service du commissariat des armées,
- ↵ Contrôle général des armées,
- ↵ Secrétariat général pour l'administration,
- ↵ Direction des ressources humaines du ministère de la défense,
- ↵ Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives,
- ↵ Centre de pilotage et de conduite du soutien.

## Directive de communication relative à la JNR 2018

### 1. CONTEXTE

La situation sécuritaire depuis janvier 2015, imposant le renforcement dans la durée des missions de défense et de sécurité sur le territoire national par les forces de sécurité intérieure et les armées, a mis en évidence le besoin d'accroître la contribution de la réserve à ces missions. Suite aux attentats de novembre 2015, François Hollande, alors président de la République, a évoqué pour la première fois, devant le parlement réuni en congrès, l'idée que les réservistes pourraient former demain une garde nationale encadrée et disponible. Après les attentats de Nice en juillet 2016, la mise en œuvre de la garde nationale est décidée par le chef de l'Etat. Elle est officiellement créée le 13 octobre de la même année.

La garde nationale est une réponse aux attentats et à un triple besoin : accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des Français, apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse, favoriser la cohésion nationale et développer l'esprit de résilience face aux menaces actuelles. La JNR 2018 marquera le second anniversaire de la création de la garde nationale.

A cette occasion, le 13 octobre 2018, des Assises de la garde nationale seront organisées à l'Ecole militaire. Elles réuniront les principaux acteurs de la réserve : les réservistes du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur, plusieurs de leurs employeurs, des représentants du monde économique ainsi qu'un public jeune (18-35 ans). Cet événement ouvrira le cycle de programmation de la JNR 2018.

### 2. ORGANISATION DE LA COMMUNICATION ET ATTRIBUTIONS

La communication au niveau national est conjointement coordonnée par le secrétariat général de la garde nationale, la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOd) et la délégation à l'information et à la communication du ministère de l'Intérieur (DICOm).

La présente directive est destinée à être déclinée par les armées, directions et services relevant du ministère des Armées, par la gendarmerie et la police nationale relevant du ministère de l'Intérieur.

Les actions de communication régionales et locales sont placées sous la responsabilité des organisateurs locaux, avec le soutien des officiers communication des unités, des cellules communication des officiers généraux de zone de défense et de sécurité (OGZDS), des commandants d'arrondissement maritime, des commandants supérieurs des forces armées, des commandants de région de gendarmerie et des secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI) ainsi que des délégués militaires départementaux (DMD).

### 3. ENJEUX

Si face à la situation sécuritaire depuis janvier 2015, il a été constaté un intérêt particulier pour la réserve au sein de la population et des médias, le nouvel élan donné à celle-ci avec la création de la garde nationale le 13 octobre 2016, nécessite de porter nos efforts sur une communication pédagogique expliquant ce qu'est la garde nationale. En effet, si la notoriété de la garde nationale est stable depuis sa création, le lien avec la réserve opérationnelle et son positionnement vis-à-vis des autres types de réserves n'est pas toujours évident à cerner.

Près de la moitié des personnes ayant entendu parler de la garde nationale ne savent pas se positionner sur la façon dont sont employés les réservistes, qu'il s'agisse de la définition de leurs missions, de leurs profils... De nombreux réservistes ignorent aujourd'hui encore, qu'ils font désormais partie de la garde nationale.

Si la garde nationale reste relativement méconnue, son principe suscite une adhésion quasi-unanime et le potentiel de mobilisation qu'elle représente est important.

L'effet majeur recherché à l'occasion de la JNR 2018 est donc l'accroissement de la notoriété de la garde nationale à des fins d'adhésion et de recrutement. Cette journée s'adresse prioritairement aux jeunes de 15 à 35 ans et aussi aux employeurs des secteurs public et privé. Les actions de communication doivent donc être menées dans le but d'assurer une visibilité, la plus importante possible, dans la presse locale et nationale, de la garde nationale et des réservistes qui la composent.

La JNR est aussi une occasion annuelle unique de rencontres entre les différents acteurs de la réserve (les réservistes, les employeurs, les correspondants réserve-entreprise-défense, les délégués militaires départementaux, les associations de réservistes, les acteurs au sein de l'éducation nationale, les lycées dépendant du ministère de l'agriculture, les acteurs du monde économique et social...). La communication doit appuyer la montée en puissance de ce réseau de partenaires de la garde nationale.

#### 4. OBJECTIFS

La communication doit en conséquence répondre aux quatre objectifs suivants :

**Accroître la notoriété** : obtenir une large couverture médiatique, au niveau national et local, pour donner une forte visibilité à la garde nationale, qu'elle soit connue et reconnue, par l'ensemble de la population, comme une réponse concrète aux attentats et au désir d'engagement de la jeunesse. C'est effectivement l'expression d'un engagement citoyen que tout Français peut et doit envisager, dès l'âge de 17 ans, afin de contribuer, à temps partagé, à la défense et à la sécurité du pays. La garde nationale a été créée pour favoriser la cohésion nationale et développer l'esprit de résilience face aux menaces actuelles. C'est un atout, sur le plan sécuritaire, pour la Nation.

#### **Susciter l'adhésion** :

**En interne**, communiquer sur les objectifs ambitieux fixés pour la garde nationale (85 000 réservistes de la garde nationale à termes dont 9 250 employés chaque jour dans le cadre de la protection du territoire), qui ne peuvent être atteints sans l'adhésion et l'implication totale du personnel d'active du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur, rappeler l'importance de la démarche engagée et leur rôle dans la réussite de cette nouvelle dynamique en faveur de la réserve.

**En externe**, faire connaître les modalités d'emploi d'un réserviste de la garde nationale aux employeurs des secteurs privé et public et les avantages associés : participation à l'effort de défense, valeur immatérielle du réserviste pour l'entreprise, impact sur sa responsabilité sociétale, valeurs humaines fortes, réduction d'impôts.

**Valoriser** : mettre en avant les réservistes de la garde nationale et les réservistes citoyens de défense et de sécurité, leur rôle et leur action au quotidien, un renfort indispensable aux forces de sécurité intérieures et aux armées, des acteurs indispensables au renforcement du lien entre nos forces et la société civile.

**Informier et recruter** : susciter l'intérêt et la motivation des jeunes français (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois, intérimaires, actifs à temps partiel, filières professionnelles...) en informant sur les apports concrets d'un engagement à servir dans la garde nationale : une rémunération supplémentaire, un enrichissement personnel et professionnel avec une formation exigeante et l'acquisition de savoir-être et de savoir-faire utiles, des mesures d'accompagnement et de valorisation (participation au financement du permis de conduire B, allocation d'études spécifique, accès à certaines activités privées de sécurité, reconnaissance dans le cadre d'études supérieures).

#### 5. MESSAGES

Les actions de communication sont menées dans le souci de la cohérence générale des messages ci-dessous :

**La garde nationale, une réponse aux attentats.** La situation sécuritaire depuis janvier 2015, imposant le renforcement dans la durée des missions de défense et de sécurité sur le territoire national par les forces de sécurité intérieure et les armées, a mis en évidence le besoin d'accroître la contribution de la réserve à ces missions. La création de la garde nationale a été évoquée pour la première fois par le président François Hollande suite aux attentats de novembre 2015 au Bataclan et a été décidée après les attentats du 14 juillet 2016 à Nice.

➤ *La garde nationale répond à un enjeu stratégique sécuritaire.*

**La garde nationale, un outil moderne et indispensable.** Intégrés aux forces existantes, et quel que soit leur statut dans le secteur civil, ses réservistes opérationnels servent selon leurs compétences et leur spécialité sur le territoire national et sur les théâtres d'opérations extérieures. Ils se voient confier les mêmes missions que les militaires d'active. La garde nationale est un complément indispensable aux forces d'active et une composante pleine et entière des forces armées et de sécurité sans laquelle elles ne pourraient remplir leur contrat opérationnel.

- *La garde nationale : des réservistes plus nombreux, plus employés et des missions plus attractives.*

**La garde nationale, un engagement concret.** Chaque réserviste de la garde nationale donne en moyenne 37 jours par an de son temps au service de la France. Ce chiffre en constante augmentation, témoigne de la nécessité et de l'utilité de l'emploi de la garde nationale. Chacun est employé dans des missions à la fois variées, riches et efficaces (*Sentinelle, Hephästos, aide aux populations dans le cadre de catastrophes naturelles, ...*).

- *Rejoindre la garde nationale, c'est réaliser un engagement citoyen fort, reconnu et concret.*

**Les entreprises, une clé essentielle du dispositif.** Pour atteindre les objectifs fixés à la garde nationale, en termes de disponibilité et de réactivité et favoriser la disparition du phénomène de « réservistes clandestins », l'adhésion des entreprises des secteurs public et privé est primordiale. La recherche de partenariats, notamment par la signature de conventions de soutien à la politique de la réserve opérationnelle doit être poursuivie et devient essentielle. Soutenir la garde nationale pour une entreprise, c'est matérialiser sa démarche citoyenne, son adhésion à l'esprit de défense, sa contribution à la sécurité nationale tout en s'inscrivant dans une relation gagnant-gagnant.

- *Le réserviste de la garde nationale, une nécessité pour la défense et la sécurité nationales, un atout pour l'entreprise.*

**La garde nationale, des profils variés, mais un esprit forgé à partir de valeurs communes.** Devenir réserviste au sein de la garde nationale, c'est une manière unique, originale et utile de servir son pays, c'est faire le choix de consacrer une partie de son temps à la défense de la France, sans faire du métier des armes sa seule profession.

- *La garde nationale, une réponse pour favoriser la cohésion nationale, s'appuyant sur des valeurs : patriotisme, esprit de service, civisme, sens de la cohésion.*

## 6. CIBLES

La JNR ne doit pas être une manifestation au cours de laquelle les personnels d'active et les réservistes parlent à d'autres personnels d'active et de réserve. En conséquence, dans la mesure du possible, il convient de privilégier les activités organisées à l'extérieur des implantations militaires pour **favoriser les rencontres avec la société civile**. Un mémento JNR clé en main est diffusé, aux acteurs de la JNR et à toutes les cellules de communications régionales, proposant un panel d'activités porteuses, simples à organiser et peu coûteuses ainsi que des synergies possibles (interministérielles, interarmées, avec les municipalités, les entreprises et les établissements scolaires et d'enseignement supérieurs...).

Il est notamment proposé de mutualiser les activités organisées dans le cadre de la JNR avec celles organisées dans le cadre des *rencontres de la sécurité intérieure*<sup>1</sup>. Un guide *la journée nationale du réserviste en entreprise* est également diffusé, à tous les référents défense des entreprises partenaires afin de les inciter à organiser un événement en leur sein et mettre en valeur leurs réservistes.

Ces documents sont intégrés au kit de communication JNR 2018 et téléchargeables sur le site de la réserve militaire : <https://www.defense.gouv.fr/reserve/actualites/journee-nationale-du-reserviste-2018>

---

<sup>1</sup> La 4<sup>e</sup> édition des *Rencontres de la sécurité intérieure* se déroulera du 12 au 15 octobre 2018. Initiée par le ministre de l'Intérieur, coordonné par les préfets dans tous les départements, cette manifestation est un temps d'échanges entre la population et les forces de sécurité ayant pour but de contribuer au respect mutuel.  
<https://www.fub.fr/fub/actualites/rencontres-securite-ministere-interieur>

## 6.1 PUBLIC VISE EN PRIORITE

La communication s'adresse tout particulièrement aux jeunes de 15 à 35 ans qui sont scolarisés, en formation professionnelle ou nouvellement entrés dans la vie active (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois, intérimaires, actifs à temps partiel, filières professionnelles...).

L'objectif est de leur faire connaître la garde nationale et la réserve citoyenne de défense et de sécurité et de contribuer au recrutement des futurs réservistes.

Elle s'adresse également aux entreprises et aux administrations, partenaires ou non, dans le but de favoriser la disponibilité et la réactivité des réservistes et la signature de conventions de soutien à la politique de la réserve militaire.

® Cette communication vers l'externe doit aussi être l'occasion de faire de la communication en interne vers les réservistes opérationnels des forces armées et les réservistes civils de la police nationale qui constituent aujourd'hui la garde nationale.

## 6.2 AUTRES CIBLES

La JNR est également l'occasion de sensibiliser les prescripteurs : les familles de réservistes, les enseignants et les éducateurs, les élus, le personnel des collectivités, les organismes représentatifs des entreprises et administrations (MEDEF, CPME, CNFPT) et consulaires (chambres des métiers et de l'artisanat, chambres de commerces et d'industries...).

## 7. OUTILS

Un kit de communication JNR réalisé par le secrétariat général de la garde nationale est téléchargeable sur le site de la réserve militaire :

<https://www.defense.gouv.fr/reserve/actualites/journee-nationale-du-reserviste-2018>

Il comprend :

- Le logo de la JNR ;
- Le logo de la garde nationale ;
- Le logo du conseil supérieur de la réserve militaire ;
- Le logo partenaire de la défense ;
- Les logos du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur ;
- L'affiche officielle au format A3 ;
- La plaquette de présentation de la garde nationale ;
- Un dépliant « garde nationale, les deux piliers » ;
- Un dépliant « le réserviste, un atout pour l'entreprise » ;
- Un dépliant « la réserve et le chômage » ;
- Un dépliant sur la réserve de cyberdéfense ;
- La plaquette présentant l'étude relative à la valeur immatérielle du réserviste réalisée par Goodwill ;
- Le memento JNR clé en main ;
- L'infographie « qui sont les réservistes en 2017 » ;
- Le guide de la JNR en entreprise ;
- Des vidéos sur la réserve ;
- Le compte-rendu global d'activité.

Le secrétariat général de la garde nationale fournit sur demande à [contact@garde-nationale.gouv.fr](mailto:contact@garde-nationale.gouv.fr) :

- Un modèle de dossier de presse ;
- Un modèle de communiqué de presse ;
- Des éléments de langage sur la garde nationale ;
- Une présentation PPT.

Pour ces documents volumineux, fournir une adresse mail permettant de recevoir les informations via [wetransfer.com](http://wetransfer.com).

® Il est rappelé que les éléments de langage ne peuvent et ne doivent en aucun cas être diffusés en l'état aux médias.

## 8. MODALITES

### CHARTE GRAPHIQUE

Afin d'assurer la cohérence en termes d'images, les organisateurs sont invités à utiliser les outils décrits au paragraphe 7.

En cas de création de ses propres supports de communication, les logos du ministère des Armées, du ministère de l'Intérieur, de la garde nationale et de la JNR 2018 devront impérativement apparaître ainsi que l'adresse du site internet [www.garde-nationale.fr](http://www.garde-nationale.fr).

### COUVERTURE DE L'ÉVÉNEMENT

Chaque unité devra être en mesure de couvrir la ou les activité(s) à travers les réseaux sociaux -comptes facebook, Twitter,...- en publiant au fur et à mesure sous la forme de posts, live tweet, facebook live, ITW, selfies, dessins,... Il est essentiel et impératif que chaque unité désigne une personne en charge de suivre l'événement et de publier sur son/ses réseaux sociaux les posts/vidéos en utilisant systématiquement les mentions du compte officiel de la garde nationale : @GardeNatFR (Twitter) - GardeNatFR (Facebook).

### LES HASHTAGS

Deux Hashtag #GardeNationale et #FiersDeNosRéservistes dédiés, permettront de collecter l'intégralité des contenus générés pendant la journée sur les réseaux sociaux.

Ces Hashtag sont à utiliser sur tous les réseaux sociaux de l'unité/association, à diffuser sur tous les supports de communication y compris, les documents imprimés (flyers, programmes, documents, posters, TV...).

### CONDITIONS DE PRISES D'IMAGES

L'anonymat des militaires doit être préservé (hors chef de détachement). Conformément aux règles en vigueur, pour tous soldats des armées :

- ne pas donner leur nom de famille, mais **utiliser** leurs grade et prénom ;
- retirer **systématiquement** les bandes patronymiques dès lors qu'ils font l'objet d'un reportage et sont en présence d'un journaliste ou sont à l'image.

## 9. ECUEILS A EVITER

Conformément à la note citée en référence, il est rappelé que **chacun s'exprime à son niveau de responsabilité**, sur ce qu'il connaît et sur son domaine de compétence uniquement car toute prise de parole est susceptible d'engager la position du ministère des Armées ou du ministère de l'Intérieur. De plus, les principes généraux de communication tels que l'attention portée à la sécurité des militaires d'active et de réserve (**communication des seuls grade et prénom aux medias**) doit être respectée.

La JNR offre une opportunité de communication pour les unités et leurs activités ; toutefois, l'objet de la communication doit rester la garde nationale et les réservistes. La communication des unités sur leurs matériels, leurs missions, ou encore sur les militaires d'active ne doit pas prendre le pas sur le discours relatif à la garde nationale et aux réservistes.

® *La mise en œuvre de certaines activités comme la multiplication des conférences ne constituent pas un facteur d'attractivité pour les medias et sont donc à éviter.*

## 10. EVALUATION

L'évaluation de la communication reposera essentiellement sur le volume des retombées dans les médias non-institutionnels, presse quotidienne régionale, presse quotidienne nationale, télévisions, radios et web. Le bruit médiatique sera mesuré et analysé avec le soutien des services spécialisés de la DICOd et de la DICOM.

L'évaluation sera également mesurée au moyen du compte-rendu global d'activité dont le modèle à utiliser impérativement est celui envoyé par courriel aux deux ministères.

Ce document est aussi téléchargeable via le lien :

<https://www.defense.gouv.fr/reserve/actualites/journee-nationale-du-reserviste-2018>

Ce document est à renvoyer pour le **10 décembre 2018** au plus tard, directement au bureau communication de la garde nationale : Icl SADIK Yacine - [ali-yacine.sadik@intradef.gouv.fr](mailto:ali-yacine.sadik@intradef.gouv.fr) / 01 76 64 88 64.



## Plan de communication prévisionnel JNR 2018

1. La couverture médiatique institutionnelle

ORIGINE	SUPPORT	DATE DE PUBLICATION	ACTION
SGGN	<a href="http://www.defense.gouv.fr/reserve/presentation-generale/journee-nationale-du-reserviste">www.defense.gouv.fr/reserve/presentation-generale/journee-nationale-du-reserviste</a>	disponible	Mise en ligne du kit de communication JNR
SGGN	<a href="http://www.defense.gouv.fr/reserve/presentation-generale/journee-nationale-du-reserviste">www.defense.gouv.fr/reserve/presentation-generale/journee-nationale-du-reserviste</a>	15 septembre	Mise en ligne de toutes les activités organisées sur le territoire
SIG	<a href="http://www.garde-nationale.fr">www.garde-nationale.fr</a>	disponible	Mise en ligne d'un bandeau JNR renvoyant vers la page dédiée
SIG	<a href="http://www.gouvernement.fr">www.gouvernement.fr</a> réseaux sociaux	Septembre-octobre	Brève d'annonce
DICoD	<a href="http://portail.intredef.gouv.fr/">http://portail.intredef.gouv.fr/</a> <a href="https://www.defense.gouv.fr/">https://www.defense.gouv.fr/</a>	Septembre-octobre	Insertion d'une "icône-lien" renvoyant vers JNR
DICoD ville de Paris	Info-service parisien	Du 6 au 13 octobre	Annonce des activités JNR sur les panneaux d'Ile de France
DICoD Rédactions	<a href="http://www.defense.gouv.fr">www.defense.gouv.fr</a> réseaux sociaux	Septembre-octobre	Brève d'annonce
DICoD	Message aux correspondants défense	Septembre-octobre	encarts
DICoM	<a href="http://www.interieur.gouv.fr">www.interieur.gouv.fr</a> Réseaux sociaux	Septembre-octobre	Brève d'annonce
SIRPA Marine, SIRPA Terre, SIRPA gendarmerie, SIRPA Air, DGA, SGA, SCA, SEA, SID, DCSSA, services de communication de la police nationale	Magazines, sites internet et intranet, réseaux sociaux	Septembre-octobre	Annonces, articles JNR, mise à l'honneur des réservistes

Ces actions sont complétées par une couverture zonale assurée par les cellules communication des officiers généraux de zone de défense et de sécurité et les officiers communications des unités (réseaux sociaux, sites intranet et internet zonaux...). Les délégués aux réserves et le chef de la mission nationale pour la réserve civile assureront la diffusion par mail des informations relatives à la JNR à l'ensemble de leurs réservistes.

2. Evènementiel :

Les *Assises de la garde nationale* auront lieu le 13 octobre 2018 à l'École militaire à Paris. Cet évènement marquera le deuxième anniversaire de la création de la garde nationale et le lancement de la journée nationale du réserviste. De nombreuses autorités civiles et militaires seront conviées à participer à ces Assises. A l'issue, tous les réservistes rejoindront l'Arc de Triomphe pour la cérémonie du ravivage de la flamme.

Une liste d'évènements majeurs par zone de défense sera mise en ligne. Ils représentent autant d'opportunités de communication, notamment en direction de la presse régionale quotidienne (PQR).

### 3. Les relations media :

<b>ACTION</b>	<b>DIFFUSION/ORGANISATION</b>	<b>CIBLE (S)</b>	<b>DATE</b>
Envoi d'un communiqué de presse JNR 2018 et Assises de la garde nationale	DICoD DICOM	Tous journalistes	2e quinzaine de septembre
Insertion de l'information dans la note aux rédactions diffusée lors du point presse du ministère des Armées	DICoD	Presse généralistes, journalistes spécialisés Défense, entreprises et industrie, Jeunes et éducation	Fin septembre début octobre